3 Année e Licence Fondamental Droit Privé Droit des Transports

Consultation

Une société spécialisée dans le transport et le déménagement international (Easy Transport) a recouru à vos services suite à un problème rencontré lors de l'exécution de l'un de ses contrats avec un particulier Tunisien qui travaillait en Lybie et qui a été contraint de quitter Tripoli pour des raisons sécuritaires (M.Arbi).

Dans leur contrat Easy Transport a pour lobligation d'emballer et de transporter tous les meubles, accessoires et fournitures du domicile de M. Arbi et de les transporter en Tunisie mais également d'effectuer leur installation complète étant donné que M.Arbi travaille actuellement en France et est très occupé.

De retour en Tunisie, M. Arbi a été choqué de voir l'état de son mobilier complètement détérioré et a décidé d'agir en justice.

EASY Transport reconnait que les conditions du transport étaient difficiles et que ces camions ont été longtemps bloqués aux frontières et vous informe qu'elle a eu recours à une société extérieure pour la manutention du mobiliers ce qui a causé divers dégâts. Ainsi, Easy transport vous demande de l'éclairer sur la nature de ce contrat avec M.Arbi ainsi que du régime juridique applicable.

Scanned by CamScanner